

2023



**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'ARMÉE DE TERRE**



**RAPPORT DU JURY DU CONCOURS
EN SCIENCES ÉCONOMIQUES ET
COMMERCIALES D'ADMISSION À
L'ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE
SAINT-CYR**

Cinq concours sur épreuves d'accès à l'ESM de Saint-Cyr ouverts au titre du [1° de l'article 4 du décret n° 2008-940 du 12 septembre 2008](#) se sont déroulés en 2023 :

- en sciences économiques et commerciales ;
- littéraire ;
- mathématiques et physique ;
- physique et chimie ;
- physique et sciences de l'ingénieur.

Le *Rapport du jury* présenté ci-dessous concerne uniquement les épreuves orales du concours en sciences économiques et commerciales.

Coordonnées pour obtenir les annales des épreuves écrites du concours en EC :

Direction des admissions et concours
Chambre de commerce et d'industrie de Paris
BP 31
78354 JOUY-EN-JOSAS Cedex
<http://www.concours-bce.com/annales>

Adresse géographique et postale du bureau organisateur :

DRHAT / SDR / bureau concours
Case n° 120
Fort Neuf de Vincennes
Cours des Maréchaux
75614 PARIS Cedex 12

Remerciements

La direction des ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT) remercie l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche pour le précieux appui apporté à la composition du jury.

Elle remercie également les membres du jury pour leur implication dans la sélection des meilleurs candidats, en vue de leur admission à l'ESM et dans la carrière du corps des officiers des armes.

Table des matières

Mot du président du jury	4
Bilan général du concours	5
2) Épreuve de mathématiques appliquées	7
3) Épreuve d'économie, sociologie et histoire du monde contemporain (ESH)	10
4) Épreuve de culture générale	14
5) Épreuve d'anglais	17
6) Épreuve d'allemand	22
7) Épreuve de chinois	27
8) Épreuve d'espagnol	28
9) Épreuve d'italien	31
10) Épreuve de russe	32
11) Épreuves sportives	33
Annexe I : arrêté de désignation des jurys d'admission des concours de l'ESM.....	37
Annexe II : modèle de certificat médical militaire.....	41
Annexe III : modèle de certificat médical civil.....	42

Mot du président du jury

Les épreuves de la session 2023 du concours en sciences économiques et commerciales d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr se sont tenues au lycée militaire de Saint-Cyr l'École dans les mêmes conditions favorables que lors de la précédente session. Le bon déroulement desdites épreuves doit beaucoup à l'organisation remarquable mise en place par le bureau concours de la DRHAT dont je tiens à saluer ici la réactivité et l'efficacité. J'exprime également ma gratitude à l'ensemble des personnels réservistes et des examinateurs spéciaux qui encadrent les épreuves sportives pour leur engagement et leur professionnalisme.

J'adresse mes remerciements à la vice-présidente du jury, l'inspectrice générale Catherine Biaggi, et à l'officier supérieur adjoint du président, le lieutenant-colonel Philippe Chauvac pour leur assistance précieuse.

Cette année encore, les membres du jury ont eu le plaisir d'interroger des candidates et des candidats bien préparés aux exigences du concours. Que leurs professeurs en soient remerciés. Aux candidates et candidats admis j'adresse toutes mes félicitations et leur souhaite de s'épanouir dans la formation proposée à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr et de trouver un plein accomplissement dans la carrière d'officier de l'armée de terre. J'adresse mes vœux d'encouragement et de réussite différée aux candidates et aux candidats qui ne sont pas parvenus à franchir le cap de l'admission cette année et qui pourront se présenter au concours l'an prochain. J'invite enfin tous les futurs candidats, ainsi que leurs professeurs, à lire avec attention le contenu de ce rapport et à prendre connaissance de tous les conseils utiles qui y sont dispensés.

Je ne saurais clore ces quelques lignes sans remercier chacun des membres du jury d'admission. Je mesure la difficulté de leur tâche et rend hommage à leur travail.

François VANDENBROUCK

Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche
Président du jury du concours en sciences économiques et sociales

Bilan général du concours

Les classes préparatoires qui offrent un enseignement dans la voie économique et commerciale option économique (ECE) sont implantées tant dans des lycées militaires (internat) que dans des lycées civils, publics ou privés.

Le concours en sciences économiques et commerciales offre aux étudiants¹ de seconde année de ces classes préparatoires la possibilité d'intégrer l'école spéciale militaire de Saint-Cyr afin de devenir officier de l'armée de terre tout en poursuivant des études supérieures.

Depuis plusieurs sessions, le concours se réfère au *corpus* juridique suivant :

- le décret n° 2008-940 du 12 septembre 2008 modifié portant statut du corps des officiers des armes de l'armée de terre (JO n°216 du 16 septembre 2008, texte 22) ;
- l'arrêté du 30 août 2021 relatif aux épreuves sportives communes aux concours d'entrée aux grandes écoles militaires de recrutement d'officiers ;
- l'arrêté du 21 novembre 2022 relatif aux concours d'admission à l'ESM de Saint-Cyr (JO n°274 du 26 novembre 2022, texte n°21) ;
- l'instruction n° 1416/ARM/RH-AT/PRH/OFF du 14 avril 2023 relatives aux modalités pratiques d'organisation et de déroulement des concours d'admission (BO n° 32 du 21 avril 2023, texte n°2).

Les épreuves y sont précisément décrites et il était impératif de bien lire ces textes pour assurer une préparation optimale.

Les épreuves d'admissibilité de ce concours se sont déroulées dans le cadre de la Banque commune d'épreuves à laquelle le concours est rattaché : <https://www.concours-bce.com/>
Le directoire du jury a fixé la « barre » d'admissibilité à une moyenne de 11,70/20 (12,19/20 en 2022) offrant ainsi à **105 candidats la possibilité de se présenter aux épreuves orales pour 42 places offertes.**

Les moyennes obtenues par les admissibles s'échelonnent de 17,18/20 à 11,70/20.

Répartition des candidats admissibles

- lycées militaires : 68 candidats (08 filles et 60 garçons)

- lycées et autres établissements civils : 37 candidats (4 filles et 33 garçons)

Les épreuves d'admission sont spécifiques au concours de l'ESM.

Organisées par le bureau concours/section recrutement direct et tardif de la DRHAT, **ces épreuves se sont déroulées du 17 au 24 juin 2023** au lycée militaire de Saint-Cyr-l'École (78). La présidence et la vice-présidence sont assumées par des inspecteurs généraux de l'éducation nationale désignés par la ministre des armées sur proposition de la doyenne de l'inspection générale ; l'adjoint du président est un officier supérieur de l'armée de terre.

Les membres du jury sont des professeurs agrégés enseignant en classes préparatoires dans des lycées de l'éducation nationale. Ils évaluent la performance de chacun des candidats dans le strict respect des programmes et du format des épreuves du concours.

¹ Pour éviter d'alourdir le texte, le rapport ne précise pas systématiquement « étudiant(e)s » / « étudiant(e) » « candidat(e)s » / « candidat(e) », « il/elle » / « ils/elles », etc. Ce choix formel ne doit pas faire oublier la place importante des jeunes filles au sein du concours, dont témoigne notamment la répartition des admissibles indiquée ci-après.

Les candidats ont été accueillis la veille des épreuves pour assister à une réunion d'information. Le point de restauration du lycée leur était accessible.

Il est rappelé aux futurs candidats qu'ils sont impérativement attendus au jour et à l'heure fixés sur leur convocation. Seuls des retards justifiés seront admis.

Les candidats ont été guidés, encadrés et accompagnés, durant leur temps de présence sur le site, par un personnel dédié qui a mis tout en œuvre pour que chacun soit placé dans des conditions optimales.

Les épreuves sont normalement publiques, même si leur organisation au sein d'une emprise militaire en restreint l'accès. Celui-ci est autorisé aux enseignants en CPGE des lycées militaires et civils – qui en ont préalablement formulé la demande auprès du bureau concours de la DRHAT – dans le respect de règles permettant de préserver la sérénité des candidats (il est notamment demandé aux visiteurs de ne pas échanger avec les candidats ni dans le bâtiment, ni dans ses abords immédiats).

Au terme de cette session, le jury a pu établir **une liste des candidats classés sur laquelle figurent en tant que de besoin 78 noms permettant d'honorer les 42 places offertes.**

Le dernier candidat classé a obtenu (épreuves écrites d'admissibilité, orales et sportives d'admission) une moyenne générale de 11,81/20.

Au total, le concours en sciences économiques et commerciales a permis un recrutement diversifié de solide niveau académique. Qu'ils soient issus de lycées civils ou militaires, les candidats étaient, dans l'ensemble, bien préparés. Les meilleurs d'entre eux ont montré l'étendue de leurs connaissances, leur capacité de réflexion juste et cohérente ; ils ont fait la différence, au travers de l'ensemble de leurs prestations, par leur motivation et leur dynamisme. Pour les épreuves sportives qui réclament des qualités physiques aussi diverses que complémentaires, correspondant aux exigences du métier d'officier, les candidats de ce concours sont apparus motivés et bien entraînés.

Répartition des 78 premiers candidats classés

- lycées militaires : 56 candidats**
- lycées et autres établissements civils : 22 candidats**
- candidats masculins : 67 candidats**
- candidats féminins : 11 candidates**

Dans les pages qui suivent, les membres du jury et l'officier des sports fournissent un bilan de chacune des épreuves d'admission de la session.

Sur les tables des salles de préparation, les candidats disposent de ressources, différentes selon les épreuves (un dictionnaire – noms communs et noms propres – pour le commentaire de littérature, etc.) : ils doivent y recourir en tant que de besoin.

Durant les épreuves orales d'admission, il est demandé aux candidats de ne pas témoigner par quelque moyen que ce soit de leur établissement d'origine.

Une horloge est présente dans l'ensemble des salles pour permettre aux candidats d'évaluer leur temps de préparation et de parole.

1) Épreuve de Mathématiques appliquées

Coefficient 12

Rapport de l'examinateur : Monsieur Gérald GAUDENS

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 102

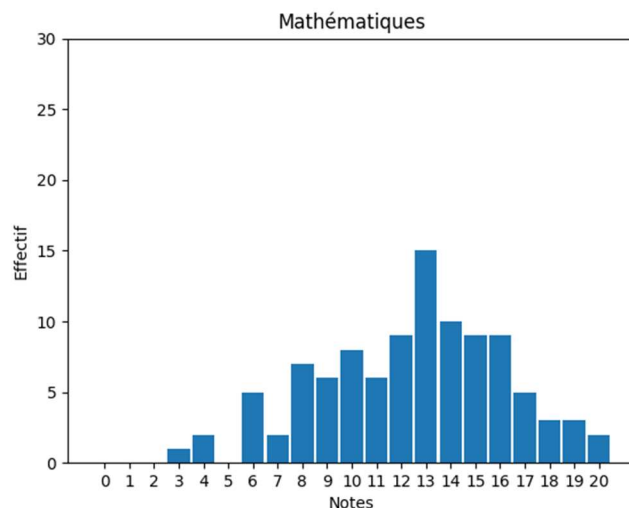
Écart-type : 3,74/20

Note médiane : 13/20

Note moyenne : 12,44/20

Premier quartile : 10/20

Troisième quartile : 15/20



Explication de l'épreuve

L'épreuve de mathématiques appliquées se présente en général comme un sujet constitué de deux exercices, mais la possibilité de trois exercices plus courts n'est pas exclue.

Après la préparation d'une demi-heure, le candidat est invité à présenter son travail au tableau en 15 minutes maximum (mais cela peut être plus court), s'ensuit un entretien de 10 minutes (ou plus selon le temps de restitution), l'oral durant 25 minutes au total. La parole est donnée au candidat pendant la restitution, l'examinateur intervient le moins possible. En revanche, durant la seconde phase, l'examinateur dirige l'entretien en donnant des indications pour corriger d'éventuelles erreurs, demander des précisions, traiter les questions non traitées, et si le temps le permet, tester d'autres points du programme.

Tous les thèmes du programme peuvent constituer le matériau des sujets. Les deux exercices abordent essentiellement deux points particuliers (analyse, algèbre, probabilité grosso modo). Des questions d'informatique non bloquantes émaillent les sujets. On apparie en général un exercice calculatoire avec un exercice plus abstrait pour mieux hiérarchiser les qualités mathématiques des candidats, mais en même temps permettre aux candidats de niveau moyen de traiter quelques questions dans le temps de préparation. Des questions de réflexion très ouvertes peuvent être posées dans le sujet, à la fin de chaque exercice. Attention, l'ordre des exercices ne respecte aucune logique particulière pour ce qui est de leur difficulté, il revient donc aux candidats de ne pas nécessairement traiter le sujet linéairement, et de bien utiliser le temps de préparation. L'ordre dans la restitution du travail sur les exercices est laissé au choix du candidat.

Commentaires généraux sur la session 2023

La session 2023 a été particulièrement satisfaisante: le niveau de préparation des candidats et la qualité des prestations sont élevés et indiquent un réel engagement des candidats. Nous souhaitons donc féliciter et remercier les préparateurs et leurs préparateurs pour cela. Nous renvoyons par ailleurs aux rapports de jury des années précédentes; les conseils qui y sont donnés restent précieux, modulo les évolutions de programme etc.

Commentaires particuliers sur la session 2023

A notre sens la conduite d'oral est le point qui pourrait présenter le plus d'améliorations pour les candidats. Il peut s'agir d'aspects formels, mais en définitive, ceux-ci reflètent souvent, au moins en partie, la maîtrise du sujet.

- Conduite d'oral

Gestion du temps de présentation: Certains étudiants, encore trop nombreux, « n'entrent dans leur oral » qu'au bout de 10 minutes, traînent en longueur sur la présentation des exercices, justifient trop ou pas assez, sans trouver le bon équilibre: celui qui rend l'exposé convaincant et dense. C'est dommage car un oral de 25 minutes passe très vite, et l'idée est de traiter le maximum de questions possibles dans le temps imparti.

Gestion de l'entretien: là encore, beaucoup d'étudiants n'ont pas complètement bien réussi à défendre correctement leurs qualités, selon l'appréciation du jury. Parfois, cela relève d'un certain manque d'écoute. Il est très difficile d'être réactif au tableau sans avoir eu un entraînement solide et avoir acquis une bonne compréhension du langage mathématique. Nous encourageons par conséquent les candidats à travailler ces aspects de l'oral de mathématique. La capacité à rectifier soi-même les erreurs et l'honnêteté intellectuelle sont valorisées, l'inverse étant bien sûr pénalisé. L'autonomie est une qualité essentielle, et les candidats qui sont statiques ou demandent sans cesse ce qu'ils doivent faire, ou si ce qu'ils font est juste, peuvent être pénalisés.

Gestion du tableau: une bonne gestion de l'espace disponible sur les tableaux est un point essentiel. La trace écrite doit être facilement lisible. Ce qui est écrit est « fixe » ce qui est communiqué oralement. Il n'est pas nécessairement utile de trop détailler les calculs. Il faut absolument éviter d'effacer la trace écrite sans y avoir été au préalable autorisé. Les candidats doivent utiliser leur tableau, écrire les indications, ne pas rester statique: souvent le simple fait d'écrire une formule ou une indication déclenche un processus de réflexion et redynamise l'oral.

- erreurs et imprécisions les plus souvent rencontrées:

- calculs sur les puissances, logarithmes et exponentielles,
- tracés de courbes des fonctions de référence, de fonctions de répartition, des fonctions à étudier,
- résolutions d'équations et d'inéquation, par exemple $X^2 > a$ (a un réel positif),
- gestion d'un paramètre dans diverses situations,
- compréhension de la quantification,
- pour des situations d'algèbre linéaire, expliciter une matrice d'un certain ordre ou un polynôme de degré donné pour avancer dans un exercice, c'est-à-dire par exemple réussir à dire qu'un polynôme de degré $\leq n$ s'écrit $P(x) = a_n x^n + \dots + a_0$ par exemple,
- le fait que $McN = cMN$ pour M et N des matrices dont le produit est possible, et c un scalaire,

- multiplication par l'identité: la multiplication par la matrice identité est neutre, il convient « d'enlever » la matrice identité pour avancer dans les calculs,
- quelques erreurs dans la manipulation des sommes.

- *lettres grecques*: la lecture des lettres grecques est parfois étrange, « alpha » est confondu avec « lambda » etc. Il n'est pas tenu rigueur au candidat de ce genre de détail, mais le flottement qui en résulte nuit à la fluidité de l'oral.

- *imprécision dans l'expression*: « croissante » pour « strictement croissante », « la primitive » pour « une primitive » etc.

- *connaissances du cours*: peu d'énoncés corrects du « théorème de la bijection » ont été donnés au cours de la session, et de même pour d'autres théorèmes classiques.

- *confusions* :

- entre cardinal et dimension, entre un sous-espace vectoriel et sa dimension,
- entre méthode pour montrer qu'une application est linéaire, et qu'un sous-espace est du type vectoriel (on entend des phrases telles que « phi est stable par combinaisons linéaires »), pour montrer la linéarité d'une application phi sur les espaces de polynômes, les vecteurs sont de la forme $P(x)$ et $Q(x)$ et on calcule $\phi(\lambda P(x) + Q(x))$, et non $P(\lambda x + y)$, où λ est un scalaire.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les principaux conseils que peut donner le jury aux futurs candidats sont les suivants:

- travailler leur cours de manière à gagner en autonomie intellectuelle, seule manière de faire face à toutes les situations,
- s'entraîner régulièrement à traiter des sujets variés,
- regarder les anciennes planches HEC de l'ancienne filière ECE et celles qui paraîtront cette année (en prenant en compte les changements de programme, bien entendu) qui constituent un entraînement ambitieux mais de qualité,
- apprendre à gérer la fatigue liée à l'intensité des oraux, en amont.

2) Épreuve d'économie, sociologie et histoire du monde contemporain (ESH)

Coefficient 12

Explicitation de l'épreuve

L'épreuve d'Economie, sociologie et histoire du monde contemporain (ESH) consiste à proposer oralement après un temps de préparation de 30 minutes, une **démonstration construite** de 10 à 15 minutes portant sur un sujet conçu dans le cadre du programme officiel d'ESH, ce dernier étant articulé en quatre modules : *les fondements de l'économie et de la sociologie, croissance et développement, la mondialisation économique et financière, déséquilibres, régulation et action publique*. On rappellera que ces modules sont eux-mêmes structurés en différents items. Les sujets proposés aux candidats portent donc sur **l'ensemble du programme d'ESH des deux années de classe préparatoire ECG**.

Lors de l'entretien suivant l'exposé du candidat, différentes questions sont posées portant sur certains aspects de l'argumentation proposée, sur la ou les parties du programme sur lesquelles porte le sujet et sur au moins une autre partie du programme d'ESH. Le candidat peut être amené à réaliser des graphiques lors de son exposé ou à l'occasion de la séance de questions. À cette fin, un tableau est à la disposition du candidat.

Rapport de l'examineur : Monsieur Hervé JUTIER

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 102

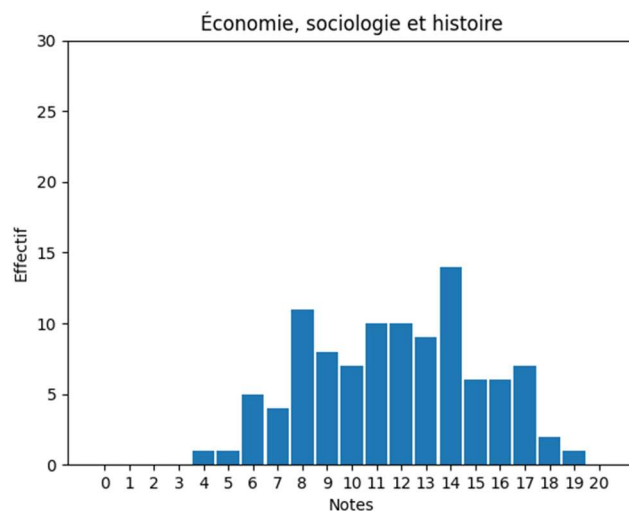
Écart-type : 3,42/20

Note médiane : 12/20

Note moyenne : 11,76/20

Premier quartile : 9/20

Troisième quartile : 14/20



Commentaires sur la session 2023

Commentaires généraux

Les résultats de l'épreuve d'ESH sont dans l'ensemble satisfaisants. Cela témoigne du sérieux et de la motivation qui ont été constatés de nouveau cette année chez la plupart des étudiants. Certaines prestations témoignent de réelles qualités intellectuelles et d'une très bonne maîtrise

des concepts et des théories. Les performances faibles sont rares. Ces dernières trouvent leur origine le plus souvent dans un manque de maîtrise des connaissances du programme, ne permettant pas de mener une réflexion argumentée et de répondre à la problématique posée. Les exigences formelles consistant à présenter un exposé à partir d'une introduction, d'un développement structuré en deux ou trois parties elles-mêmes divisées en sous-parties et d'une conclusion sont globalement satisfaites. La règle de temps a été respectée pour la très grande majorité des candidats. Une minorité a cependant présenté un exposé d'une durée inférieure à 10 minutes, qui s'est le plus souvent accompagné d'une prestation globale de faible niveau. La qualité de l'expression orale est globalement satisfaisante. Dans la grande majorité, les candidats ont fait preuve d'une bonne tenue. Cependant il faut rappeler que certaines attitudes un peu trop détendues sont à proscrire.

Commentaires particuliers

Un certain nombre de conditions doit être rempli afin de réussir au mieux l'épreuve d'ESH.

Les termes importants du sujet doivent être définis précisément en introduction de manière à cadrer au mieux le développement qui suit. Certains candidats omettent encore cette étape, qui pourtant est capitale. La **mise en perspective historique** est aussi nécessaire dans l'introduction, même pour des sujets *a priori* orientés vers des problèmes plus contemporains. Ces deux conditions sont nécessaires pour **faire émerger les principaux enjeux du sujet et proposer une problématique**. Certains étudiants oublient encore cette étape et se lancent dans un exposé sans réel fil conducteur comportant de nombreux arguments et références insuffisamment justifiés et trop peu reliés explicitement au sujet. Rappelons qu'une simple reprise du sujet en l'état, même lorsque celui-ci est posé sous forme interrogative, ne peut donc être suffisante. Enfin, il est utile de rappeler qu'il est nécessaire de **lire le sujet dans sa totalité** et de tenir compte de tous les termes qu'il contient afin d'opérer un cadrage adéquat de la question et d'éviter les hors-sujets.

Le développement doit mobiliser des connaissances de manière structurée. **Ce ne sont pas les connaissances du candidat qui doivent guider son exposé mais la problématique présentée en introduction qui doit guider le choix des connaissances à mobiliser.** Énoncer le contenu de fiches de cours apprises plus ou moins par cœur ne peut être acceptable. Cela conduit le plus souvent à un « effet catalogue » dans lequel les arguments se suivent sans forcément de liens entre eux ni avec la problématique. Le « *name-dropping* » doit également être évité. Connaître par cœur des titres et dates d'œuvre n'est pas très utile lorsqu'on est ensuite incapable d'en expliquer les idées essentielles. Il s'agit d'une épreuve de réflexion et non de récitation, certains candidats l'oublient encore.

Il semble nécessaire de rappeler qu'un exposé bien construit implique un **aller-retour entre théories et faits** dans chacune des parties. De plus, on peut regretter que certains exposés se limitent à des références ou des débats datés qui ne sont plus toujours pertinents aujourd'hui. Le débat opposant « classiques » et « keynésiens », par exemple, ne permet souvent d'éclairer que de manière partielle les problématiques économiques actuelles. Le débat portant sur l'arbitrage inflation-chômage et l'intérêt de la courbe de Phillips n'est pas clos avec l'analyse de Milton Friedman. Les politiques monétaires ne se réduisent plus à une composante conventionnelle. Enfin, une réflexion sur la question de la réforme du SMI ne peut se limiter à un historique de ses mutations. Il est donc utile de connaître les principaux développements récents de la science et il est conseillé aux candidats de se tenir au courant du positionnement des principaux économistes contemporains sur les grands enjeux de société actuels. Ainsi la pratique de publications récentes est vivement conseillée pour réussir au mieux l'épreuve.

Lorsqu'ils ont été amenés à réaliser des graphiques au tableau, quand le sujet s'y prêtait, les candidats ont démontré une maîtrise globale. On peut regretter cependant que certains tracent les axes puis les courbes avant de réfléchir longuement aux variables à noter sur les axes. Cela dénote souvent un manque de compréhension des mécanismes. La signification économique de la pente et du positionnement des courbes doit être maîtrisée.

La conclusion est malheureusement souvent bâclée. Rappelons qu'elle doit permettre une **synthèse des principaux arguments** mobilisés dans le développement mais ne peut s'y réduire. **Une réponse à la problématique est attendue.** Certains étudiants l'oublient. Une ouverture est bienvenue.

Il est utile aussi de rappeler qu'il n'est pas souhaitable de réaliser une présentation allant artificiellement au terme des 15 minutes. Trop d'étudiants semblent prolonger leur exposé uniquement pour arriver à cette borne, au prix d'une baisse de la qualité de celui-ci dans les dernières minutes.

Par ailleurs, les réponses lors de l'entretien, doivent être complètes tout en restant claires, précises et synthétiques. Tous les faits, mécanismes et concepts évoqués par le candidat lors de sa présentation peuvent faire l'objet de demande de précisions lors de l'entretien. Il est important qu'il soit réactif à cette occasion et ne s'enferme pas dans un raisonnement erroné sans tenir compte des pistes offertes par l'examineur. Enfin, on note encore parfois l'absence de compréhension de concepts ou mécanismes de base, ce qui est pénalisant.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

L'épreuve d'ESH repose sur un programme conséquent étudié tout au long des deux années de classe préparatoire. L'apprentissage du cours ne peut donc se faire que régulièrement. Il doit permettre d'approfondir progressivement certaines questions et de faire le lien entre différents items du programme afin de donner du sens aux connaissances. Les éléments théoriques doivent être systématiquement mis en relation avec les faits. Afin de présenter des définitions justes et complètes, et d'utiliser un vocabulaire approprié et précis, il est vivement conseillé aux étudiants de travailler sur des dictionnaires adéquats dès la première année. Il sera aussi bénéfique aux étudiants de connaître les ordres de grandeur de variables utilisées couramment en ESH telles que, par exemple, le taux de chômage, le taux de croissance et le niveau du PIB, le déficit commercial ou le taux de pauvreté. Un suivi régulier de l'actualité est aussi particulièrement utile.

Il est ainsi fortement recommandé aux étudiants d'approfondir leurs connaissances des logiques de construction des principaux indicateurs économiques et sociaux.

Il est important de rappeler que l'ensemble du programme d'Économie, Sociologie et Histoire du monde contemporain doit être maîtrisé. Trop d'exposés ont montré des lacunes dans les connaissances traitant du programme de première année. Ainsi, les derniers chapitres de première année consacrés aux entreprises et aux organisations ne sont pas assez maîtrisés. Des progrès notables dans l'utilisation des théories sociologiques ont été appréciés même si les analyses des transformations de la structure sociale sont souvent restées trop lacunaires. La connaissance des théories de la justice sociale est également indispensable pour répondre à de nombreuses questions.

Exemples de sujets :

- La machine est-elle l'ennemie de l'emploi ?
- Qu'est-ce qu'une organisation efficace ?

- Que faire face à l'urgence climatique ?
- Comment gérer la dette publique ?
- Quelle gouvernance pour le Système Monétaire International ?
- Comment mesurer la richesse d'une nation ?
- Faut-il craindre le protectionnisme ?
- Les inégalités de développement : une fatalité ?
- Le concept de classe sociale est-il sociologiquement pertinent ?

3) Épreuve de Culture générale

Coefficient 10

Explicitation de l'épreuve

L'épreuve d'admission de culture générale a remplacé cette année l'épreuve de français. Elle se déroule à la suite d'une préparation de 30 minutes et d'une prestation de 25 minutes, composée de 15 minutes allouées au candidat et 10 minutes consacrées à un entretien avec le jury. L'épreuve est affectée d'un coefficient 10.

Le jury souligne que peu de candidats semblaient cette année être véritablement au courant de la nouvelle épreuve et de ses modalités. Il rappelle aux professeurs des CPGE qu'il est nécessaire de se maintenir à jour des mutations du concours en consultant les bulletins officiels chaque année.

L'épreuve de culture générale repose sur un commentaire de texte contemporain à dimension ou à visée argumentative. Il peut être issu d'une œuvre littéraire ou philosophique, d'un article ou d'un essai. Il s'agit d'en proposer une approche problématisée. Cette exigence nécessite d'élaborer une introduction qui replace le ou les thèmes abordés dans leur contexte historique, intellectuel et culturel, qui dégage les interrogations et leurs enjeux dans une problématique claire et qui articule, de manière organisée, les grands axes qui constituent le texte. La présentation qui suit cette introduction doit permettre au candidat de faire montre de sa compréhension des thématiques abordées comme de sa capacité d'analyse et de synthèse dans un plan composé autour des idées essentielles du texte. Des connaissances précises doivent être convoquées pour cerner ou élargir les références comme le point de vue envisagés dans le texte, mettre en perspective les questions en jeu, leurs implications sous-jacentes et leurs conséquences. Le candidat doit également faire montre de sa capacité à développer une réflexion personnelle, toujours argumentée, sur les enjeux du texte. Tous ces aspects visent à enrichir la présentation des candidats et doit leur permettre de parvenir à satisfaire l'intitulé même de cette épreuve dite de « culture générale ».

L'entretien qui suit est consacré à une réflexion sur le texte étudié lors de la première partie de l'épreuve. Le jury interroge pour élargir la présentation du candidat ou pour l'amener à réfléchir sur les points qui n'auraient pas attiré suffisamment son attention. Le jury rappelle que l'objectif de l'entretien est de permettre au candidat de se valoriser et qu'il faut toujours tenter de répondre aux questions. Dans toute la durée de l'épreuve est également évaluée la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté, correction et rigueur.

Rapport de l'examinateur : Madame Claudia DE OLIVEIRA GOMES

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 102

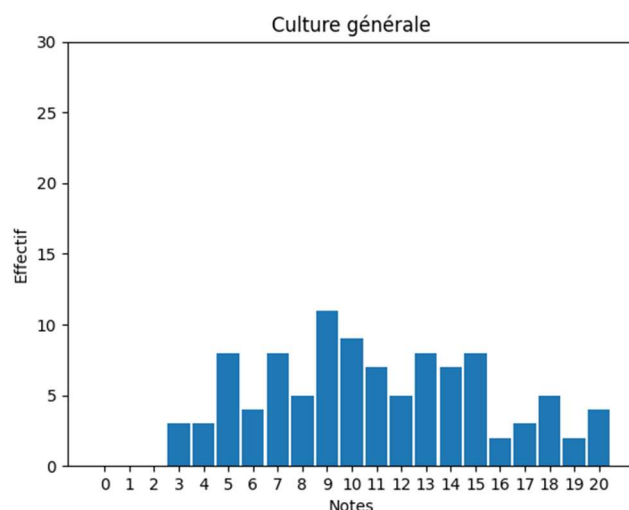
Écart-type : 4,49/20

Note médiane : 10,5/20

Note moyenne : 10,98/20

Premier quartile : 7,25/20

Troisième quartile : 14/20



Commentaires sur la session 2023

La session 2023 a inauguré l'épreuve et présenté des difficultés d'adaptation dont on ne peut qu'espérer qu'elles seront corrigées l'année prochaine. Les sujets ont porté cette année sur des thèmes aussi variés que la légitimité et la légalité en politique, le costume contemporain, les identités multipliées par le numérique, l'art engagé ou une relecture de *l'Étranger* de Camus. Beaucoup de candidats semblaient être préparés à un commentaire littéraire plus qu'à une épreuve de culture générale. Les plans linéaires, rarement adaptés au type de textes proposés, comme les analyses de figures stylistiques sur des articles ou des essais sans prétention littéraire, ont fait florès. Plus grave, l'absence de contextualisation, de problématique, de plan annoncé et rigoureusement suivi ou d'explication des références du texte, alors même que l'entretien avec le jury révélait ensuite des connaissances pertinentes, ont semblé indiquer pour beaucoup une préparation insuffisante. Mais le défaut majeur a été la paraphrase, le simple résumé du texte, sans aucune mise en perspective, synthèse ou analyse. L'épreuve ne consiste pas en une répétition en d'autres termes du contenu du sujet. Elle consiste en un commentaire, éclairant et éclairé.

Le jury déplore également la présence surnuméraire d'éléments de langage rarement convoqués de manière idoine : « argument d'autorité », « questions rhétoriques » se sont indûment multipliés ainsi que certaines références culturelles qui remportent un succès qu'elles ne méritaient peut-être pas toujours : on songe ici à la curieuse fréquence de la mention du dadaïsme dans des contextes peu propices. Le jury souligne également la nécessité d'une expression bien maîtrisée, sans fautes de syntaxe, en particulier verbale. Certains candidats ont cependant fait montre d'une culture précise, de connaissances qui n'étaient pas superficielles et d'une heureuse capacité à organiser un propos comme des réponses pertinentes. Elles et ils ont obtenu ainsi des notes très élevées et le jury leur adresse ses chaleureuses félicitations.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Pour les sessions de concours à venir, le jury ne peut qu'encourager les étudiantes et étudiants à préparer l'épreuve au moins dès le début de l'année : s'il est une matière qui ne peut que s'envisager sur le long terme et non dans la précipitation, c'est bien la culture générale. Le maître mot doit être la curiosité dans les domaines qui structurent le monde contemporain : politique, art, sociologie, philosophie, littérature, droit, actualité, économie... tous les champs sont ouverts et méritent une attention qui forge progressivement l'ouverture et la compréhension nécessaires à la formation d'une véritable culture.

Remarques générales valant pour les épreuves de langue

Les épreuves de langues vivantes obligatoires portent sur l'anglais (LVA) et sur la langue choisie par le candidat en deuxième langue à l'écrit (LVB).

L'épreuve facultative de langue porte sur une troisième langue, différente de celles des deux épreuves de langue précédentes, choisie parmi :

- l'allemand, l'arabe moderne, le chinois, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe ;
ou bien encore

- le grec ancien ou le latin (sur programme).

Pour cette épreuve facultative de langue, seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission et sont affectés du coefficient 4.

Remarques générales valant pour les épreuves de première et deuxième langue vivante

Les épreuves de première et deuxième langue vivante consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel), suivi d'un entretien autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le niveau souhaité correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois à B1 ;
- pour les autres langues vivantes, à B2.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

La durée totale de l'épreuve proprement dite n'excède pas 25 minutes :

- le candidat dispose de quinze minutes pour présenter un compte-rendu du document et un commentaire en tenant compte de la spécificité de l'aire linguistique concernée. Le respect de cette consigne est important : si le candidat s'arrête nettement avant quinze minutes ou s'il déborde nettement cette durée, sa note s'en ressent ;
- cette présentation est suivie d'un entretien, dont la durée est de dix minutes.

4) Épreuve d'anglais

Coefficient 5

Explication de l'épreuve

Temps de préparation : 30 minutes.

Le candidat dispose de quinze minutes – durée souhaitable – pour présenter un compte-rendu du document et un commentaire en tenant compte de la spécificité de l'aire linguistique concernée.

Le respect de cette consigne est important : si le candidat s'arrête nettement avant quinze minutes ou s'il n'a, de manière nette, pas fini au bout de vingt minutes, sa note s'en ressentira forcément.

Cette présentation est suivie d'un entretien, dont la durée est comprise entre dix minutes – durée souhaitable – et cinq minutes.

La durée totale de l'épreuve n'excède pas 25 minutes.

Rapport de l'examinatrice : Madame Susan WALTERS-GALOPIN

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 102

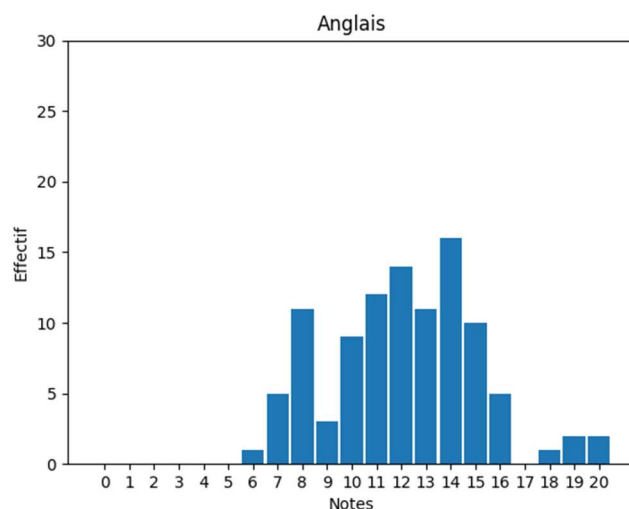
Note moyenne : 12,15/20

Écart-type : 3,01/20

Premier quartile : 10/20

Note médiane : 12/20

Troisième quartile : 14/20



Commentaires sur la session 2023

Cette année encore le jury s'est réjoui de constater que la très grande majorité des candidats était bien préparée à l'épreuve. Dans leur grand ensemble, les candidats proposent une introduction apportant des éléments de contexte du document à étudier et une synthèse structurée du dit document, accompagnées d'une analyse et d'un commentaire étayé d'exemples pertinents qui permet d'élargir leur propos à des notions de civilisation et /ou d'actualité de la sphère anglo-saxonne, ainsi que de réfléchir le cas échéant sur les points de vue évoqués dans le document à l'étude.

Il est attendu que la présentation du candidat dure environ 15 minutes. Elle ne doit pas dépasser 20 minutes afin de permettre un entretien avec le jury qui donnera l'occasion au candidat d'approfondir certains points ou d'élargir le débat à des notions parallèles ou complémentaires au sujet du document étudié. Quelques candidats ont proposé des présentations d'à peine dix minutes qui malheureusement s'avèrent trop superficielles ou pauvres en éléments de contexte pour mériter une bonne note. Néanmoins le jury a constaté que la très grande majorité des candidats est soucieuse de respecter la durée de différentes parties de l'épreuve.

Commentaires particuliers

Il est utile de rappeler que le candidat doit bien distinguer les différentes étapes de la présentation. Il est utile que les différentes parties soient bien identifiables et distinctes les unes des autres afin que la logique de la présentation soit claire. Le jury est heureux de constater que de nombreux candidats utilisent avec aisance des phrases ou d'expressions de transition entre les différentes parties de l'exercice, mais il faut veiller à ne pas les plaquer de façon trop artificielle et les varier d'une partie à l'autre. Certaines expressions sont employées de manière approximatives (par exemple, « The document deals about... » au lieu de « The document deals with... ») et certains candidats emploient des calques linguistiques (telles que « in a first / second time ».) Il est conseillé de marquer une courte pause entre chaque partie de la présentation. Par ailleurs, il est souhaitable d'éviter un débit excessivement rapide tout au long de la prestation.

L'introduction a pour but de présenter rapidement la nature du document, son auteur si possible et son contexte dans l'actualité plus ou moins récente d'un ou des pays anglo-saxons. Pour cela il est utile de connaître les grandes publications de la presse écrite (*The New York Times*, *The Washington Post*, *The Guardian*, *The Economist*, *The Times*, *The Atlantic*, *the New Statesman* ou *Prospect magazine* entre autres), les stations de radio et les podcasts (notamment BBC Radio 4, cnn.com, npr.org) ainsi que les chaînes d'information telles que BBC News, CNN, NPR, Channel 4 News, MSNBC etc. Le candidat peut inclure une phrase simple de présentation telle que 'This document is taken from The Guardian.' ou bien 'This audio document is an extract from BBC News.' tout en évitant les maladresses comme 'The document is extracted from...'. Une familiarité avec les grandes sources médiatiques et leurs orientations politiques éventuelles facilitera l'analyse du document et donnera d'emblée quelques indices de compréhension au candidat.

Le compte-rendu du document proposé doit démontrer que le candidat a bien perçu et compris les différents éléments de son contenu ainsi que sa structure. Il est possible de rendre compte du contenu du document de façon linéaire ou thématique, mais la structure de la présentation doit être claire et éviter la simple paraphrase du document. Par ailleurs, un recours excessif aux citations directes du document ne permet pas au jury de bien évaluer le niveau de compréhension du candidat. Même s'il n'est pas nécessaire de mentionner tous les détails du document fourni, le compte-rendu peut contenir des références aux exemples utilisés par son auteur afin que le candidat puisse démontrer sa compréhension de ceux-ci. En effet, certains documents peuvent contenir de nombreux exemples illustrant les arguments de l'auteur, et les éliminer systématiquement réduirait le document à son simple squelette.

A propos de l'analyse du document, comme indiqué ci-dessus, il peut être pertinent d'analyser le point de vue de son auteur si celui-ci présente un point de vue subjectif. Il peut également être intéressant de commenter le ton d'un article, l'humour ou l'ironie figurant souvent dans la presse anglo-saxonne, par exemple. Une analyse spécifique de l'emploi des statistiques au

service d'arguments en contexte est nécessaire. Une analyse des images ou du fond sonore d'une vidéo peut également apporter des éléments intéressants.

Afin de réussir le commentaire du document, il est indispensable d'être au fait de l'actualité des pays anglo-saxons de l'année précédente, et même des événements de la semaine du concours. Ceci est particulièrement vrai lors d'une actualité très riche en mai / juin. Cependant il faut éviter de vouloir en faire la preuve à tout prix. Un événement de l'actualité mérite d'être cité s'il apporte un éclairage au document à l'étude. En revanche, certains candidats ont plaqué un récit des événements récents dans un commentaire qui avait pour thème un autre domaine, ce qui avait pour conséquence de déséquilibrer leur propos.

Le jury se réjouit de constater que la grande majorité des candidats maîtrise le lexique nécessaire pour évoquer les sujets d'actualité de l'année. De même, il faut disposer de quelques connaissances sur les différences des systèmes politiques, éducatives et autres des pays anglophones afin d'éviter des maladresses tant au niveau de l'analyse que du vocabulaire. Compte tenu de l'actualité de l'année, il paraît indispensable d'avoir quelques notions sur la monarchie et son rôle ou bien le protocole pour nommer un premier ministre en Grande Bretagne, les enjeux de la mise en application du Brexit, et le rôle du *Congress*, du *Senate*, du Président des Etats-Unis et de la *Supreme Court*.

La grammaire reste un point sensible pour un certain nombre de candidats. Il est regrettable de constater que nombre d'entre eux négligent encore les terminaisons verbales et ne savent pas employer correctement les articles ou les possessifs ce qui peut donner lieu à l'utilisation de formes erronées comme « the Trump's speech » ou « the Brexit ». Cependant, même si l'oubli de -s aux verbes à la troisième personne du singulier du présent simple ou l'ignorance de la syntaxe d'une forme interrogative est regrettable chez certains candidats, de nombreux candidats se montrent capable de s'autocorriger et de fournir une syntaxe satisfaisante.

Le jury se réjouit de constater que la majorité des candidats maîtrise un lexique général d'un registre approprié et un lexique spécifique aux domaines figurant dans l'actualité de l'année du concours. Seuls quelques candidats ont recours aux gallicismes maladroits ou, dans le stress du moment, à la prononciation « à l'anglaise » de vocabulaire français. Par ailleurs cette année le jury a constaté que quelques candidats utilisaient une quantité excessive d'expressions idiomatiques apprises par cœur. Il est évidemment utile de se servir de ces expressions mais il faut veiller à éviter leur répétition et à bien comprendre leur sens afin de les utiliser à bon escient.

Pour ce qui est du niveau phonologique des candidats, le jury constate des efforts fournis pour rendre la prononciation la plus authentique possible. La majorité des candidats fait des efforts (avec plus ou moins de succès) sur l'accentuation de mots. Il est également important de soigner l'accentuation de phrase. Par exemple il est maladroit d'employer une expression forte telle que 'I am thoroughly convinced that....' sans utiliser des accents toniques correctement placés pour souligner sa conviction. Les voyelles et surtout les diphtongues restent problématiques pour beaucoup (dans des mots telles que « power » ou « change ».) Il convient de s'entraîner à prononcer les phonèmes les plus problématiques afin de ne pas confondre :

live / leave
ate / hate
no / now
eye / high

otter / author
sell / sale
woman/ women
eat / heat / hit

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Avoir un bon niveau d'anglais à l'oral est un travail de longue haleine qui nécessite un réel engagement personnel. Il est impératif de s'exposer de façon régulière à un anglais oral authentique, par le biais des journaux télévisés en ligne ou bien des bulletins d'information de la radio numérique ou des podcasts traitant de sujets d'actualité ou de questions de civilisation. Les futurs candidats pourront consulter les sites web de la BBC, de CNN ou de NPR, s'abonner aux podcasts de la presse écrite telle que *The Guardian*, *The Economist*, *The New York Times* ou *The New Yorker*, des podcasts d'autres sources comme *The NewsAgents*, *Politics on the Couch*, *These Times* ou *The Bunker* ou alors visionner des extraits de journaux télévisés de sources diverses sur le site Youtube.com.

Il convient aussi de faire un travail de sensibilisation aux sons de la langue anglaise qui peuvent être problématiques pour les francophones (telles que les voyelles et diphtongues, les « th /s / h » etc...) afin de perfectionner leur prononciation.

Enfin, une révision générale de la grammaire anglaise semble nécessaire afin de développer des automatismes quant à la conjugaison des verbes ou l'utilisation des articles, par exemple, et de limiter les maladroites encore trop nombreuses chez beaucoup de candidats.

Liste non exhaustive de sujets proposés

Tous les documents datent de l'année précédant le concours.

Textes

Army veterans criticise Prince Harry, The Guardian, January 2023

Newsrooms moving beyond objectivity, Washington Post, January 2023

The Narcissism of the Angry Young Men, The Atlantic, January 2023

Britain has an obesity crisis, The Guardian, April 2023

Bridget Fonda and me- facing up to opting out, The Times, April 2023

Documents audio

Artificial intelligence The Economist April 2023

Why the world should welcome competition from Chinese carmakers, The Economist, April 2023

Policing traffic, NPR, April 2023

Starship SpaceX's massive rocket explodes 4 minutes after lift-off NPR, April 2023

Extraits de video

Why Teachers are leaving the profession, New York Times, January 2023

Donald Trump taken to court, Sky News, April 2023

Fox News made a big pay out for misinformation, MSNBC, April 2023

Why are wars lasting so long, The Economist, April 2023

Why rivers shouldn't look like this, The Guardian, April 2023

Labour laws: employees in a trap, New York Times, April 2023

Remarques générales valant pour l'épreuve de deuxième langue vivante

Le support remis au candidat peut être un document écrit, visuel ou numérique (vidéo ou audio).
S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur est comprise entre 500 et 700 mots.
S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée n'excède pas 5 minutes.
S'il s'agit d'un document audio, sa durée n'excède pas 2 minutes et 30 secondes.

Remarques générales valant pour l'épreuve facultative de langue vivante

L'épreuve consiste en un entretien conduit par l'examineur et portant sur un document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel).

Cette épreuve a pour but de tester les compétences langagières suivantes : la compréhension et l'expression orale, en particulier en interaction. Quels que soient la langue et le niveau de l'épreuve, les critères retenus pour l'évaluation seront les suivants : la précision de la compréhension, l'aisance, la correction, l'étendue lexicale et la capacité à interagir (cf. CECRL).

Le niveau souhaité correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois, à deux ans d'enseignement, soit A2 ;
- pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat, soit B1.

Le support remis au candidat peut être un document écrit, visuel ou numérique (vidéo ou audio).
S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur est de 500 mots maximum.
S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée n'excède pas 3 minutes.
S'il s'agit d'un document audio, sa durée n'excède pas 1 minute et 30 secondes.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

Il est rappelé l'impérieuse nécessité de se présenter à l'épreuve facultative de langue dès lors que l'inscription est effective.

Répartition des notes pour l'épreuve de deuxième langue vivante

Nombre de candidats interrogés : 102

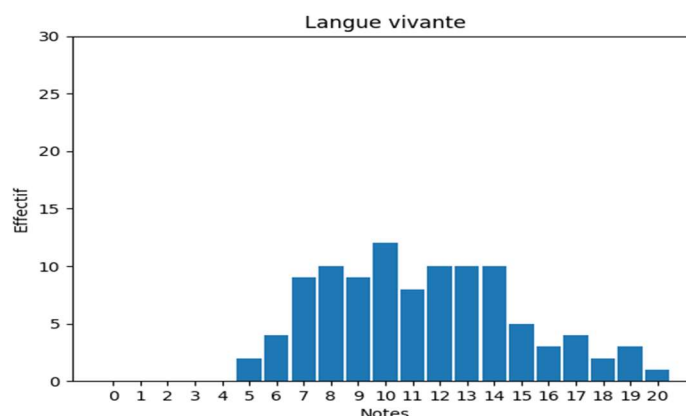
Note moyenne : 11,37/20

Écart-type : 3,52/20

Premier quartile : 9/20

Note médiane : 11/20

Troisième quartile : 14/20



5) Épreuve d'allemand

Coefficient 5 en langue vivante 2

Explication de l'épreuve

L'épreuve d'admission en allemand consiste en un document journalistique portant sur l'actualité de l'année. Il s'agit la plupart du temps d'articles de presse entre 550 et 650 mots environ. Cette année, un quart des documents proposés étaient des documents audio ou vidéo plutôt courts, ne dépassant pas les deux minutes trente. Les documents sont tirés de sources différentes - *Der Spiegel*, *Deutsche Welle*, *Tagesschau*, *Focus*, *Der Standard*, *Südwestdeutscher Rundfunk*, *Neue Zürcher Zeitung* etc. - et recouvrent l'actualité de l'année écoulée (juin 2022 à mai 2023). Le jury a veillé à ce que la grande majorité des sujets porte sur les points importants de l'actualité des pays germanophones, l'objectif étant de valoriser les candidats assidus et réguliers qui sont capables d'utiliser leur savoir-faire linguistique afin de présenter un discours cohérent et articulé en faisant preuve à la fois de références civilisationnelles et d'une réflexion personnelle. Voici quelques exemples de documents et de thématiques :

Source	Titre	Sujet
Der Spiegel du 29/11/22	Wie man eine »Grüne RAF« verhindert: Schnellere Urteile, sichtbarere Strafverfolgung	les militants du climat et la menace d'un terrorisme écologique
Deutsche Welle du 3/12/22	Alice Schwarzer und die neue Generation der Feministinnen	Alice Schwarzer et le féminisme
Tagesschau du 2/5/23 (vidéo)	Angebot gestartet: Deutschlandticket als Alternative für Pendler	l'abonnement à 49 € pour les transports en commun
Focus du 28/4/23	Wie Deutschlands Zukunft mit legalisiertem Cannabis aussieht	la légalisation du cannabis
Südwestdeutscher Rundfunk du 3/4/23	Geflüchteter wird Rathauschef: Ryyan Alshebl aus Syrien ist Bürgermeister von Ostelsheim	l'immigration et la question de l'intégration
Allgemeine Zeitung du 20/1/23	Immer weniger Schüler lernen Französisch	l'apprentissage du français en Allemagne
Frankfurter Allgemeine Zeitung du 1/7/22	Warum Studierende heute nicht mehr sorglos sind	la jeunesse face aux crises successives

Le candidat a trente minutes afin de préparer un résumé et un commentaire. Il présentera son exposé en quinze minutes. Les dix minutes restantes sont consacrées à un échange pendant lequel le jury essaie de faire préciser aux candidats certaines informations du texte, prend appui sur des aspects du commentaire personnel en invitant les candidats à approfondir ou à nuancer les propos et pose des questions de connaissances factuelles en lien avec la thématique du texte et/ou les propos du candidat. Il peut y avoir aussi des questions sur d'éventuels séjours des candidats dans un pays germanophone ou alors leur motivation de rejoindre l'armée française,

notamment dans un contexte géopolitique trouble. Il convient de préciser bien évidemment que les candidats qui « avouent » n'avoir jamais séjourné en Allemagne ne sont pas pénalisés pour autant.

Rapport de l'examinateur : Monsieur Michael TILLMANN

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 35

Note moyenne : 11,17/20

Écart-type : 3,69/20

Note médiane : 8,5/20

Premier quartile : 11/20

Troisième quartile : 13/20

Commentaires généraux et critères d'évaluation

Les attendus du résumé sont la restitution des informations importantes du document proposé où le candidat doit faire preuve d'une solide compréhension globale et d'une compréhension fine convenable. Avant de commencer à restituer les informations du document, le résumé peut être « cadré » par une mise en contexte soulignant l'intérêt du document. Il n'y a aucune obligation de le faire. Les candidats qui choisissent cette approche doivent juste veiller à ce que leur accroche soit réellement pertinente.

Les attendus du commentaire sont : une problématique clairement formulée qui prend réellement appui sur le texte, avec ou sans annonce du plan ; un développement articulé pertinent montrant la capacité du candidat à développer un point de vue personnel nourri de connaissances civilisationnelles et d'actualité ; développement qui peut déboucher sur une conclusion qui résume rapidement ce qui a été dit et qui propose une ouverture logique permettant de lancer l'échange entre le candidat et le jury.

L'articulation du discours présenté est un critère d'évaluation à part. Elle est à cheval entre le fond et la forme puisque ce terme comprend à la fois l'organisation, logique et cohérente, du discours et sa présentation rhétorique par des amorces (p.ex. : *außerdem weist der Autor darauf hin, dass...*), conjonctions (p.ex. : *weil, wenn, obwohl, auch wenn, bevor* etc.), par des connecteurs logiques (*darüber hinaus, deshalb, andererseits, dazu, im Gegensatz dazu* etc.). Les candidats sont nombreux à produire un discours organisé sans que cette organisation logique soit soutenue par une rhétorique appropriée.

Du côté de la forme, la maîtrise des mécanismes de la construction de la phrase allemande ainsi que la richesse et la précision lexicales sont des critères d'évaluation. L'objectif n'est pas tant de produire un discours linguistiquement irréprochable que de montrer que l'on sait construire la phrase allemande en respectant - la plupart du temps - les fondamentaux (forme et place du verbe, déclinaison de l'article, idéalement de l'épithète etc.). Que les candidats fassent des erreurs ne pose aucun problème ; que les erreurs soient systématiques sans que le candidat semble en avoir conscience aura fort probablement une incidence sur la note linguistique. Mais ce qu'il faut surtout éviter, c'est de produire des erreurs trop nombreuses qui empêchent le jury de comprendre ce que le candidat veut dire. Cette remarque, bien évidemment, vaut tout autant pour la grammaire et la syntaxe que pour le vocabulaire et la prononciation. En effet, les connaissances lexicales doivent être suffisamment étendues pour que les candidats puissent exprimer ce qu'ils ont envie de dire (vocabulaire général) et suffisamment précises pour parler des thématiques civilisationnelles et d'actualité (vocabulaire technique). Ne pas négliger la prononciation qu'il faut soigner suffisamment pour se faire comprendre.

Enfin, le dernier critère qui a un certain poids, mais à la marge seulement, évalue la spontanéité de la prise de parole, la réactivité du candidat et sa capacité à comprendre les questions du jury et à fournir des réponses, improvisées ou semi-improvisées, pertinentes si possible. C'est une compétence qui en réalité est au croisement du savoir-faire et du savoir-être.

On peut, si l'on veut, résumer les critères d'évaluations dans ce tableau :

Critères d'évaluations	
Le fond	<u>Résumé :</u> - compréhension globale - compréhension fine
	<u>Commentaire :</u> - problématique articulée sur le document - développement pertinent - conclusion éventuelle
	<u>Commentaire et échange :</u> - connaissances d'actualité et de civilisation liées à la thématique traitée
Le fond et la forme	<u>Articulation :</u> - organisation du discours - connecteurs logiques
La forme	- grammaire et syntaxe - vocabulaire général - vocabulaire technique - prononciation
Réactivité	- prise de parole improvisée ou semi-improvisée pendant l'échange

Commentaires particuliers

A la lecture de ces remarques, certains élèves penseront peut-être qu'ils ne pourront jamais répondre à ces attentes. En réalité, cette impression est fautive. Il est essentiel de suivre les conseils des professeurs qui accompagnent leurs élèves pendant toute l'année et il est primordial que les efforts des élèves soient réguliers et constants. Les prestations de plusieurs candidats ont laissé une impression très favorable. On peut citer ainsi un candidat et une candidate qui avaient déjà été admissibles l'année passée, l'un avait eu la moins bonne note de la session 2022, l'autre une note bien en-dessous de la moyenne. Cette année, si la prestation du candidat en question n'est pas irréprochable (une rhétorique un peu plaquée, une compréhension moyenne, les fondamentaux pas toujours respectés), l'ensemble était - du moins en comparaison avec une bonne partie des autres candidats - bien structuré, le commentaire informé, la réactivité réelle. Grâce à sa volonté et à son travail de longue haleine, ce candidat a réussi à presque quadrupler sa note... Et la candidate malheureuse de l'année passée s'est distinguée par une très belle prestation cette année où elle montrait l'étendue de ses connaissances linguistiques, sa capacité à produire un discours cohérent, informé et bien organisé, une belle réactivité et fluidité dans l'expression, bref toutes les qualités requises pour avoir une très bonne note. Ce sont de beaux exemples qui montrent ce qui est possible quand on travaille la deuxième langue avec régularité et rigueur sur toute une année.

Mais globalement, le bilan de la session 2023 est mitigé.

Assez curieusement, la prononciation de certains candidats n'est pas très soignée alors que l'allemand n'est pas une langue difficile à prononcer. Et elle pose vraiment problème quand elle empêche les candidats de se faire comprendre. Elle montre surtout que la pratique, active et passive, de l'allemand n'est pas régulière et que la LVB a été négligée au cours de la préparation. Les derniers efforts que les étudiants sont capables de fournir entre les écrits et les oraux ne suffisent souvent pas à atténuer cette impression.

Il est vrai aussi que les erreurs de langue sont très nombreuses. Cela commence par le choix de l'article qui n'est pas si aléatoire que certains candidats peuvent le penser : certains suffixes donnent une certitude sur le genre du nom commun (*die Wirtschaft, die Einheit, die Werbung* ; *der Verfasser, der Schüler* etc.) ; d'autres procédés de dérivation s'accompagnent d'une forte probabilité en ce qui concerne le genre, p.ex. en formant un nom à partir du radical d'un verbe (*stehen => der Zustand* ; *(vor)werfen => der Vorwurf* etc.) ; et le transfert d'un mot, qui reste inchangé, vers la catégorie nominale implique le genre "neutre" (*sich verhalten => das Verhalten* ; *unternehmen => das Unternehmen*). Des règles sûres ou de fortes régularités existent également dans le domaine de la grammaire et de la syntaxe. Plus le candidat montre au cours de sa prestation qu'il a des mécanismes solides qui respectent ces contraintes propres à l'allemand, plus il aura une note linguistique intéressante. La plupart des candidats germanistes pratiquent un allemand plutôt simple sans grande prise de risque ni lexicale ni grammaticale. Tant qu'il est efficace, cela ne pose pas problème. Mais les candidats doivent néanmoins veiller à le rendre plus conforme à la norme académique. Les candidats ne s'imaginent probablement pas la satisfaction que le jury peut éprouver en entendant, de temps à autre, une phrase correcte d'un bout à l'autre. Pour les candidats, il y a sur ce plan un levier extraordinaire pour se distinguer des concurrents et augmenter la probabilité d'avoir une bonne note.

Sur le plan du contenu, quelques remarques s'imposent. Si les documents ont été généralement bien compris, les connaissances civilisationnelles n'ont pas permis à tous les candidats de se distinguer. L'environnement, l'immigration, le féminisme sont des sujets qui alimentent le débat public depuis des années. En négliger la préparation (idées et vocabulaire) est une stratégie très risquée. Par ailleurs, la bonne compréhension du document ne s'accompagne pas forcément d'une bonne organisation du discours. Et là où le discours était logiquement structuré, cette structuration logique ne s'appuyait pas toujours sur des articulations rhétoriques qui, utilisés à bon escient, permettent de fluidifier le discours.

Conclusions et conseils aux futurs candidats

Le jury a surtout envie de donner deux recommandations aux futurs candidats : premièrement, écouter les conseils que les professeurs leur prodiguent pendant la préparation ; deuxièmement, être le plus régulier et rigoureux possible. Un concours se prépare depuis l'entrée en classe préparatoire jusqu'à la veille des oraux. Et la première chose à faire consiste à déterminer ses points faibles, erreurs de méthode ou lacunes linguistiques pour y remédier patiemment, de semaine en semaine, sans brûler les étapes.

La prononciation se travaille en écoutant des podcasts, en lisant les articles de presse à voix haute (les sites d'actualité proposent souvent un service qui permet d'écouter en même temps ce qu'on lit), en prenant la parole en classe régulièrement.

L'étendue des erreurs de grammaires et de syntaxe se réduit par une assimilation progressive des règles de base, à l'écrit dans un premier temps, à l'oral ensuite. Chaque forme grammaticale que vous estimez utile doit déboucher sur un mécanisme qu'il faut ancrer dans votre mémoire et qui vous servira de guide pour d'autres contextes. Prenons un exemple simple : "Damit schützte Olaf Scholz die Konsumenten und Unternehmen vor den Folgen der Inflation." Il y est question du fameux "Entlastungspaket" de 200 milliards d'euros du chancelier allemand. C'est une phrase d'apparence simple mais qui en réalité prouve une excellente maîtrise de l'allemand. Le verbe conjugué est en deuxième position, l'articulation avec ce qui précède est indiquée par "damit" (ainsi, par là), le complément "vor den Folgen der Inflation" rejeté en fin de proposition parce qu'il dépend directement du verbe, la préposition mixte "vor" est suivi du datif dans un contexte abstrait, le complément du nom féminin "der Inflation" décliné au génitif... Que vous ayez conscience de ces règles et régularités ou non, n'a aucune importance. Les connaître vous aidera à trouver une solution en cas de doute. Ce qui est important en revanche, c'est de créer

les automatismes qui vous permettent de produire ce type de phrases-là sans avoir à réfléchir à chaque détail. Et ces automatismes s'acquièrent en s'exposant le plus possible à l'allemand et en prenant du plaisir à le faire.

L'organisation du discours est plus une compétence intellectuelle transversale qu'une compétence linguistique. Certains élèves le font naturellement, d'autres doivent l'apprendre et s'entraîner plus mais ce n'est pas insurmontable. Néanmoins, chaque langue a ses spécificités et ses pratiques propres à elle pour articuler le discours plus ou moins explicitement. Pour s'entraîner, la lecture d'un article de presse doit s'accompagner régulièrement d'une prise de note détaillée qui retrace le fil conducteur de l'argumentation de l'auteur ou du moins l'enchaînement logique des informations qu'il propose en réfléchissant aux articulations rhétoriques utiles.

Cette année, quatorze candidats ont eu une note à partir de 13/20. Tous ces candidats ont montré en 25 minutes de passage qu'ils avaient su profiter de l'enseignement en classe préparatoire et qu'ils avaient acquis, à des degrés divers, les compétences nécessaires pour se distinguer par la qualité de leur langue, les connaissances civilisationnelles, la cohérence de leur discours et/ou la spontanéité de la prise de parole. Il faut les féliciter.

6) Épreuve de chinois

Coefficient 5 en langue vivante 2

Rapport de l'examinateur : Madame Fangyun QIN

Commentaires sur la session 2023

Une candidate a été interrogée à l'épreuve orale LVB de chinois à la session 2023.

Le document textuel proposé au candidat, datant d'août 2022, intitulé « *Pourquoi les jeunes de nos jours ne veulent plus faire d'enfant ?* » paru sur le site Sohu, est un article de Li Yinhe, sociologue actuelle de renom. Remanié, il est d'un niveau linguistique accessible de 500 caractères environ et accompagné d'une aide de vocabulaire.

Le titre de l'article situe d'emblée la thématique. Après 40 ans de politique de l'enfant unique, le gouvernement chinois a relâché les mesures strictes dès 2011, et a encouragé de manière progressive les jeunes à faire plus d'enfant, jusqu'à promulguer la politique de trois enfants par couple en fin d'année 2015. L'histoire récente de la politique démographique de la Chine est au cœur du texte.

La candidate, par sa prestation, montre qu'elle s'est bien préparée à l'exercice de l'épreuve et connaît l'évolution de la politique démographique chinoise. Elle a parfaitement maîtrisé le temps de parole de 15 minutes, en proposant un compte rendu fidèle et complet, suivi d'un commentaire cohérent. Les quatre causes pour lesquelles les jeunes sont réticents à faire des enfants ont été toutes restituées. Le jury a apprécié également la bonne prononciation et l'intonation de la candidate - une qualité non négligeable pour le chinois qui est une langue tonale.

Dans la partie de l'entretien de 10 minutes, le jury a également apprécié l'attitude ouverte et positive de la candidate pour échanger en utilisant le vocabulaire proposé dans l'aide, en puisant dans sa connaissance pour contourner les obstacles et a exprimé des points de vue personnels.

La candidate obtient la note de 17 sur 20.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Il va sans dire que le niveau A2 ne peut couvrir toute l'étendue de l'actualité dont les domaines sont aussi vastes que variés. Or, si l'on possède de solides bases concernant les structures de phrases, et adopte une stratégie adéquate de lecture, il serait faisable de rendre compte avec exactitude d'un texte relatant de l'actualité et de produire un commentaire pertinent.

Le jury recommande aux futurs candidats : de se tenir au courant des actualités politiques, culturelles et sociales, et de consolider les bases des compétences langagières, en s'exerçant régulièrement aux stratégies de lecture, telles que s'appuyer sur les sinogrammes connus vers les mots et tournures de phrases inconnus, identifier les mots clés afin de dégager sujet / verbe / objet ... Il va sans dire aussi qu'en possédant un stock de vocabulaire plus vaste contribuerait à échanger et à exprimer des points de vue personnels avec plus de nuances et finesse et à accéder à une dimension riche et complexe d'expression orale.

7) Épreuve d'espagnol

Coefficient 5 en langue vivante 2

Explicitation de l'épreuve

Les candidats ont 30 minutes pour préparer une synthèse puis un commentaire problématisé à partir d'un article de journal de 500 mots environ traitant d'un thème de l'actualité hispanophone. Ainsi, cette année, les candidats ont composé sur des sujets traitant de la mémoire historique, de *la ley del sí es sí*, des enjeux environnementaux, de l'immigration en Espagne ou du processus constitutionnel au Chili, des manifestations au Pérou, de la dérive autoritaire au Salvador, de l'impact du changement climatique, des problématiques liées au tourisme...

Après l'exposé du candidat s'ensuit un échange avec l'examineur afin de préciser certains points et de poursuivre la réflexion tout en permettant au candidat de démontrer sa connaissance du monde hispanophone.

Rapport de l'examineur : Monsieur Teddy MAJUREL

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 63

Écart-type : 3,2/20

Premier quartile : 11/20

Note moyenne : 11,14/20

Note médiane : 8,5/20

Troisième quartile : 14/20

Commentaires généraux

La **synthèse** ne doit pas être une simple redite de l'article (paraphrase) mais bien une restitution organisée des principaux thèmes ou idées de celui-ci. S'il s'agit d'un article d'opinion, dans lequel l'auteur défend une thèse, critique, alerte, s'indigne, félicite... il convient de le mettre en lumière et de proposer une analyse de discours : quel est l'objectif de l'auteur, sa stratégie argumentative ? Une fois la synthèse effectuée, le candidat propose une réflexion personnelle à partir d'un des sujets évoqués dans l'article : c'est le commentaire.

Le **commentaire** permet au candidat de montrer ses connaissances, sa capacité de réflexion et de problématisation dans la langue ainsi que son habileté pour tisser des liens entre différents sujets ou pays. Attention cependant à l'écueil du commentaire hors-sujet qui n'est qu'une simple restitution plaquée de fiches apprises par cœur, en forçant parfois le lien avec l'article étudié précédemment. Il faut aussi prendre garde à l'effet « catalogue » qui consiste à citer de façon superficielle un grand nombre de problématiques, pays ou exemples sans réellement approfondir ou démontrer quoi que ce soit. Ainsi, ont été appréciées les prestations qui proposaient une réelle réflexion en s'appuyant sur des exemples précis choisis pertinemment, puis explicités et analysés. Certains étudiants ont même réussi à illustrer leurs propos par des références culturelles (ouvrages, film, documentaires) judicieusement choisies.

Le temps imparti à la synthèse et au commentaire doit durer une quinzaine de minutes et nous avons sanctionné dans la notation les prestations bien trop courtes. De la même façon, nous avons demandé aux candidats de conclure lorsque le temps était dépassé afin de préserver un temps d'échange.

L'**échange** a pour but de corriger et préciser certains points évoqués par le candidat lors de sa présentation ainsi que de développer les thèmes laissés de côté durant la première partie. Il ne s'agit en rien de « piéger » le candidat mais bien de l'aider à améliorer sa prestation et donc sa note. De nombreux candidats ont su corriger leurs erreurs, détailler et développer certains points. Sans monopoliser la parole pour permettre un réel échange, il est conseillé de répondre par des phrases complètes et en explicitant ses idées.

Conseils aux futurs candidats

Il ne faut jamais oublier que c'est une épreuve de langue et que celle-ci compte dans l'évaluation. Il est vivement conseillé de s'adresser exclusivement en espagnol à l'examineur une fois entré dans la salle.

Si les candidats avaient tous globalement une bonne connaissance du monde hispanophone, le niveau de langue était lui très hétérogène. Nous conseillons aux futurs candidats de se préparer au plus tôt à l'oral en se mettant régulièrement en contact avec la langue (écoute de podcasts, visionnage de courtes vidéos (Rtve, DW en espagnol, BBC mundo...), séries, films...), en participant activement en cours, en pratiquant une reprise sérieuse de leurs erreurs après les interrogations orales d'entraînement (création de fiches, mémorisation régulière et espacée...)... deux ans de CPGA ne sont pas de trop pour se préparer à cet exercice difficile et si les étudiants s'attèlent avec sérieux et régularité à la préparation, les progrès seront lents mais constants et porteront leurs fruits le jour J.

Nous insistons sur quelques erreurs à ne pas faire en langue à l'oral d'un concours de ce niveau : Il faut impérativement réussir à s'exprimer de façon correcte sur des mots usuels d'interaction: "no lo sé", "no [/] recuerdo", "no me acuerdo", "disculpe", "puede reformular por favor", "bueno días" (por la mañana), "buenas tardes" (por la tarde), "como lo he dicho", "por ejemplo"...

Plus que de mémoriser et plaquer des expressions artificielles sensées structurer le discours, nous conseillons aux candidats d'améliorer leur maîtrise structurelle de la langue :

- absence de la préposition « DE » dans certaines locutions : PERMITIR + [/] + VB INF, DECIDIR + [/] + VB INF, SER + [/] + VB INF (*el objetivo es [/] criticar al presidente*).

Certains mots sont très souvent victimes de barbarismes lexicaux, rappelons qu'en espagnol les formes correctes sont : *Europa, La Unión Europea, expresar, dividir, aumentar, el aumento, un hecho, el hecho de que...*

Il est aussi nécessaire de maîtriser les temps du passé (passé simple, imparfait, plus que parfait) pour évoquer les événements auxquels font référence les candidats.

Enfin, nous avons apprécié l'effort de certains candidats qui ont respecté la prononciation espagnole. Il est normal pour un francophone de rencontrer des difficultés pour prononcer certains mots et de parfois décaler des accents toniques. Attention toutefois aux erreurs de prononciation qui changent le sens du mot (« *una causa* » prononcé « *una cosa* » par exemple) et à l'apparition systématique du son [z], absent de la prononciation du castillan.

Conclusion

Les précédents conseils ont vocation à améliorer les prestations futures. La majorité des candidats a compris le déroulement de l'épreuve et maîtrise la méthodologie de l'exercice. Nous avons eu le plaisir d'écouter des prestations de bonne, voire de très bonne qualité et tenons à féliciter les candidats pour leur sérieux et leur engagement lors de l'épreuve ainsi que leurs professeurs pour la qualité du travail proposé.

Références des documents proposés aux candidats

La longueur de nombreux articles a été réduite afin de faciliter la synthèse et le commentaire des candidats dans le temps limité. La liste qui suit est non exhaustive.

<https://elpais.com/opinion/2022-12-22/peru-sin-paz.html>

<https://elpais.com/opinion/2023-02-05/la-hora-de-la-verdad.html>

<https://elpais.com/espana/madrid/2023-01-20/los-tuneles-de-la-memoria.html>
<https://elpais.com/opinion/2022-11-03/memoria-y-democracia.html>
<https://elpais.com/argentina/2023-03-24/el-negacionismo-de-la-dictadura-pone-a-prueba-la-solidez-de-la-democracia-argentina.html>
<https://elpais.com/opinion/2023-04-10/violencia-en-latinoamerica.html>
<https://elpais.com/internacional/2022-09-18/bukele-contra-el-mundo.html>
<https://elpais.com/opinion/2022-07-17/fuegos-devastadores.html#?rel=mas>
<https://elpais.com/opinion/2022-12-12/ante-los-pisos-turisticos.html>
<https://elpais.com/internacional/2022-10-20/cuba-acepta-la-ayuda-humanitaria-de-ee-uu-para-los-damnificados-del-huracan-ian-pero-exige-el-fin-del-embargo-economico.html>
<https://www.epe.es/es/opinion/20230131/enmendar-ley-solo-si-82229063>
<https://elpais.com/opinion/2022-09-05/chile-abre-una-nueva-etapa.html>
<https://elpais.com/opinion/2022-09-15/chile-no-es-un-laboratorio.html>
<https://elpais.com/opinion/2023-02-25/muros-migratorios.html>
<https://elpais.com/opinion/2022-10-18/sobre-la-tragedia-de-melilla.html>

8) Épreuve d'italien

Coefficient 5 en langue vivante 2

Rapport de l'examinateur : Madame Charlotte OSTROVSKY-RICHARD

Commentaires sur la session 2023

Cette année, deux candidats ont présenté l'italien à l'oral. Leurs prestations ont démontré une préparation solide et sérieuse, tant au niveau de la langue italienne que des connaissances. Le candidat qui a obtenu la meilleure note avait un excellent niveau de langue: quelques rares fautes d'accord ou quelques légers gallicismes n'entravaient en rien la compréhension de son discours, parfaitement bien construit. Le candidat qui a obtenu une note inférieure s'était visiblement préparé avec grand sérieux, mais des lacunes en lexique et en grammaire, de longues hésitations créant des pauses silencieuses dans son discours et un manque de cohérence dans l'enchaînement des idées ont rendu sa présentation moins convaincante. Rappelons que le commentaire doit durer 15 à 20 mn et il est suivi de 10 à 15 mn d'échanges avec le jury. Le commentaire se compose d'une introduction, d'un résumé du texte, d'un développement de préférence en trois parties afin de se donner la possibilité d'explorer toutes les facettes du sujet (bien que cette année, des plans en deux parties, mais très fouillés et problématisés aient été très convaincants) et d'une conclusion. Rappelons que l'exercice ne consiste pas en un commentaire formel de l'article, mais que le texte est un prétexte à un exposé sur un sujet d'actualité, d'où l'intérêt de bien cerner le thème sur lequel est basé le développement.

Les textes suivants ont été proposés:

- Perché l'arresto di Matteo Messina Denaro non deve essere la fine di un percorso (Pietro Mecarozzi, *Linkiesta*, 17 gennaio 2023)

Così il decreto Cutro condanna all'irregolarità centinaia di persone (Bianca Senatore, *L'Espresso*, 4 maggio 2023).

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Le jury conseille aux candidats de s'exercer en grammaire régulièrement et d'apprendre le vocabulaire systématiquement au cours de leur préparation, en utilisant un manuel de grammaire et de vocabulaire journalistique, en lisant régulièrement, en visionnant films et documentaires en version originale, en écoutant la radio et des podcasts en italien.

Afin de parfaire ses connaissances sur l'histoire et l'actualité italienne, le candidat doit s'appuyer sur un manuel récapitulatif de civilisation italienne et enrichir cette trame par une lecture régulière d'articles de presse dans les grands quotidiens ou hebdomadaires nationaux (*La Repubblica, Il Corriere della Sera, La Stampa, Il Sole 24 Ore, Il Fatto Quotidiano, L'Espresso, Linkiesta, Domani...*) En complément, il est utile de suivre l'actualité de l'Italie dans la presse française.

9) Épreuve de russe

Coefficient 5 en langue vivante 2

Rapport de l'examinatrice : Monsieur Christian LAFONT

Un seul candidat a été interrogé cette année, ce qui explique qu'il n'y ait pas d'éléments statistiques pour cette épreuve.

Commentaires sur la session 2023

Le texte à commenter était un article de *Novaïa gazeta* traitant du phénomène de dénonciation qui secoue la société russe depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

L'épreuve se déroule en deux parties : dans un premier temps (10 minutes), le candidat présente une synthèse du document avec les idées principales et les enjeux du texte. Ensuite, il répond aux questions posées (15 minutes) et lit un extrait de l'article.

Le candidat s'était bien préparé à l'épreuve ; l'exposé initial était complet, bien structuré, et comportait des éléments de réflexion et d'analyse des enjeux de l'article. La source et les éléments de contexte étaient connus. Lors de l'échange avec l'examineur, le candidat a su répondre de manière pertinente à toutes les questions, en nuancant ses propos. Il a montré qu'il connaissait bien l'actualité de la Russie. La langue était globalement correcte.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Pour se préparer à cette épreuve, il est important de se tenir au courant non seulement de l'actualité de la Fédération de Russie, mais également, d'avoir des repères sur les faits essentiels de l'histoire de la Russie et de l'Union Soviétique.

Il est conseillé aux candidats de s'entraîner dans les conditions de l'épreuve afin de mettre au point une méthode de travail, acquérir les réflexes linguistiques qui lui permettront de réagir aux questions de l'examineur, et enfin d'apprendre à gérer le stress.

Pour l'exposé initial, on peut le structurer de la manière suivante :

- une petite introduction : titre et nature du texte, nom de l'auteur, date, nom de la source et caractérisation, si cette source est connue, thème traité par le texte ;
- exposition sous une forme structurée (deux ou trois axes) du contenu de l'article en ayant soin d'identifier ses enjeux. Une ou deux phrases de commentaire peuvent permettre de faire des liens avec des faits récents d'actualité ou des événements historiques ;
- une conclusion, qui récapitule les thèmes abordés et propose, éventuellement, une ouverture vers une autre question.

L'entraînement à la lecture en russe est primordial car un bref passage à lire est systématiquement demandé aux candidats, afin de vérifier leur maîtrise des caractères cyrilliques. Une attention particulière doit être apportée à la lecture des chiffres et des dates, toujours délicate en russe.

10) Épreuves sportives

Coefficient 10

Explicitation de l'épreuve

Les épreuves sportives du concours, le barème et les conditions d'exécution de ces épreuves sont principalement prévus par l'arrêté du 30 août 2021.

Les notes des cinq épreuves de sport sont calculées sur 20, et la moyenne de ces notes est affectée pour le concours lettres 2023 d'un coefficient de 10.

Une moyenne égale ou inférieure à 6 est éliminatoire. Les candidats doivent effectuer les épreuves sportives conformément à l'arrêté précité.

Tout candidat qui, pour une raison quelconque, est contraint d'interrompre les épreuves sportives peut être, sur décision du président du jury, autorisé à effectuer ces épreuves avec une autre série du *même* concours. Il doit alors passer à nouveau la totalité des épreuves sportives. Aucun candidat n'a été dans cette situation cette année.

Tous les candidats ont évolué dans les mêmes conditions d'organisation, de conditions climatiques et aux mêmes horaires.

Cette année encore, les épreuves se sont déroulées dans l'ordre suivant :

50 mètres nage libre, 3000 mètres course à pied, tractions, abdominaux et 50 mètres sprint.

Cet ordre de réalisation d'épreuves convient aux candidats. La réalisation des épreuves de façon matinale a été unanimement appréciée par les candidats et a permis d'éviter les fortes chaleurs de l'après-midi, peu propices aux performances notamment sur l'épreuve d'endurance.

Aucun candidat n'a évoqué s'être blessé sur une épreuve.

Une femme a choisi l'épreuve de suspension.

Suite à la diffusion de vidéos accessibles à l'ensemble des participants sur internet et présentant les cinq épreuves sportives et leurs protocoles, l'épreuve des abdominaux (situp) est maintenant beaucoup mieux appréhendée et préparée par les candidats.

Rapport de l'examineur : capitaine André LE GALLIC

(Officier adjoint à la division d'entraînement physique et sportif de l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan), **renforcé par un collectif de moniteurs et de moniteurs-chefs EPMS de différentes unités de l'armée de terre.**

Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 102

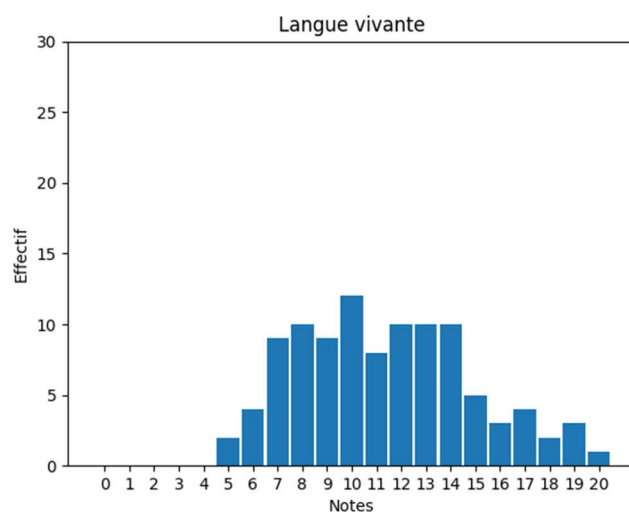
Écart-type : 2,57/20

Note médiane : 14,8/20

Note moyenne : 14,48/20

Premier quartile : 13,2/20

Troisième quartile : 16,15/20



Commentaires sur la session 2023

103 candidats ont réalisé les épreuves sportives : 91 hommes et 12 femmes.

Ils sont apparus très motivés et bien préparés physiquement. Les résultats obtenus révèlent un niveau d'ensemble très satisfaisant.

Les épreuves sportives imposées réclament des qualités physiques diverses et complémentaires qui permettent de vérifier l'aptitude physique des candidats à suivre une formation préparant à un emploi d'officier dans l'armée de terre.

La préparation technique (réglage des starting-blocks en sprint, plongeon et virage en natation) reste souvent encore perfectible.

Les épreuves sportives ont été effectuées entre 07h00 et 11h00.

50 mètres nage libre :

L'indisponibilité de la piscine du lycée militaire de Saint-Cyr-l'École a nécessité l'utilisation du complexe nautique de la ville de Saint-Cyr-l'École. L'épreuve est réalisée dans un bassin de 25mètres et nécessite la réalisation d'un virage. Les séries sont composées de deux ou trois nageurs. Un double chronométrage est effectué pour chaque candidat.

3000 mètres :

Epreuve réalisée sur la piste (333 mètres) du lycée militaire entre 09h00 et 09h30. Chaussures à pointes autorisées (6mm au maximum). Les candidats peuvent porter une montre individuelle.

Tractions-suspensions :

Epreuve réalisée en intérieur dans le dojo du lycée militaire dans des conditions idéales. L'utilisation de magnésie est possible, mais pas le port de gants ou de mitaines. Le déverrouillage complet des articulations des épaules et des coudes est imposé et vérifié à chaque mouvement par le contrôleur.

Abdominaux :

Epreuve réalisée en intérieur dans le dojo du lycée militaire. Deux contrôleurs sont mis en place par candidats. Les points de vigilance sont le respect du contact permanent des pieds entre eux et avec le sol pendant toute la durée de l'épreuve, le contact des mains devant les pieds et derrière le sommet de la tête à chaque mouvement et le maintien permanent du bassin au sol.

50 mètres SPRINT :

Epreuve réalisée sur la piste en tartan du lycée militaire. Pointes autorisées de 6mm au maximum. Utilisation possible de starting-block pour le départ. Séries de 2 à 3 coureurs. Un double chronométrage est effectué pour chaque candidat.

Analyse globale :

Aucun candidat n'a pu obtenir une moyenne de 20/20.

- Meilleure moyenne homme : 18,60 (2 candidats)
- Meilleure moyenne femme : 18,20
- 2 candidats sont éliminés des épreuves d'admission en raison d'une moyenne égale ou inférieure à 6/20 aux épreuves sportives.
- 42 candidats soient 46% des candidats (43% en 2022) et sept candidates soient 58% (38% en 2022) obtiennent une moyenne supérieure ou égale à 15/20.
- Fait notable cette année, la note moyenne obtenue par les hommes (14,63) est presque identique de celle obtenue par les femmes (14,70) et progresse pour les deux sexes (13,54 pour les femmes et 14,18 pour les hommes en 2022).

Seule une femme a réalisé l'épreuve des suspensions plutôt que celle des tractions.

L'exercice des abdominaux (sit-ups) est maintenant mieux maîtrisé par les candidat (progression de 2 répétitions en moyenne), probablement du fait d'une diffusion vidéo explicite de l'épreuve par le bureau concours. Cependant, aucun candidat n'obtient la note maximale. La moyenne des répétitions est sensiblement identique entre les hommes (37) et les femmes (34). Cependant le barème apparait plus favorable aux femmes (14,4/20) qu'aux hommes (13,3/20).

L'épreuve de sprint reste la plus sélective du fait d'un barème exigeant (12,2/20 de moyenne pour les hommes et 12,9/20 pour les femmes).

Conclusion et conseils aux futurs candidats

- Visionner les vidéos des épreuves sur le site de l'AMSCC : www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr
- Définir une programmation variée d'entraînement sur une année avec 3 à 4 séances hebdomadaires.
- Réaliser deux à trois fois sur l'année de préparation, la totalité des 5 épreuves sur une matinée dans l'ordre définit pour le concours ESM : Natation-3000m-Tractions-Abdominaux-Sprint, afin d'appréhender l'impact physique de l'enchaînement des épreuves et définir alors ses stratégies d'échauffement et de récupération.
- Epreuve de natation : maîtriser la technique du crawl (nage la plus rapide) ; s'exercer au plongeon et optimiser ensuite la reprise de nage. Définir le type de virage (en bassin de 25mètres) le plus efficace en fonction de son niveau et consolider la reprise de nage.

- Epreuve de 3000m : Chercher par un entraînement adapté à améliorer sa VMA (alternance d'allure et fractionné) pour ensuite définir précisément la vitesse optimale et régulière à maintenir durant toute l'épreuve. S'exercer à prendre le départ dans l'allure définie, pour le jour J faire abstraction des autres candidats afin d'éviter une allure en surrégime souvent néfaste à la réalisation de la performance finale envisagée.
- Epreuve des tractions : S'entraîner en respectant scrupuleusement le protocole défini pour l'épreuve : respect de l'écart des mains à la largeur des épaules, position initiale de départ sans appuis au sol et alignement parfait des mains-épaules-bassin, traction simultanée des deux bras, passage du menton au-dessus de la barre, redescente en position initiale en déverrouillant complètement les épaules et les coudes (extension complète).
- Epreuve des abdos : Points clés à respecter pour l'entraînement : jambes fléchies, genoux écartés, pieds en contact permanent entre eux et avec le sol, pas de décollement du bassin, touché des deux mains au sol et en simultané devant les orteils et derrière le sommet de la tête. Faire vérifier le bon respect de ces consignes par une tierce personne.
- Epreuve du 50m sprint : Définir le type de départ le plus efficace et adapté à vos capacités (avec ou sans starting-blocks). Travailler les fondamentaux du sprint (placement, relâchement, gestuelle motrice) et la vitesse par des séances adaptées.

Annexe I : arrêté de désignation des jurys d'admission des concours de l'ESM

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des armées

Arrêté du 25 AVR. 2023

portant désignation des membres des jurys des épreuves d'admission des concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 2023.

Le ministre des armées,

Vu le décret 2008-940 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des officiers des armes de l'armée de terre, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2022 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr,

Arrête :

Article 1^{er}

La liste des membres des jurys dont la compétence s'exerce pour l'admissibilité et l'admission des concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, organisés en 2023, est arrêtée comme suit :

Président des jurys :

Monsieur l'inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche François **VANDENBROUCK**

Vice-présidente des jurys :

Madame l'inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche Catherine **BIAGGI**

Officier supérieur :

pour les concours de la filière scientifique :

Titulaire : Lieutenant-colonel Cécilia **CARRIGNON**

Suppléant : Lieutenant-colonel Philippe **CHAUVAC**

pour le concours de la filière littéraire :

Titulaire : Lieutenant-colonel Philippe **CHAUVAC**

Suppléant : Lieutenant-colonel Nécika **LESAULNIER**

pour le concours de la filière économique et commerciale :

Titulaire : Lieutenant-colonel Philippe **CHAUVAC**

Suppléant : Lieutenant-colonel Cécilia **CARRIGNON**

Article 2

La liste des professeurs, examinateurs des jurys d'admission, est arrêtée comme suit :

Concours de la filière scientifique :

concours de la voie mathématiques et physique :

Monsieur Julien **AUROUET**
Monsieur Aymeric **AUTIN**
Madame Claire **BONNOIT-CHEVALIER**
Monsieur Jean **DERVIEUX**
Madame Mathilde **DUNOYER**
Monsieur Nicolas **PARTRICK**
Madame Emmanuelle **SEBERT-CUVILLIER**

concours de la voie physique et chimie :

Madame Sylvie **BARSU**
Monsieur Alain **BLANDIGNÈRES**
Monsieur Cyril **CHERVET**
Madame Sophie **COURTADE-TARDIVEL**
Monsieur Clément **DEBLIECK**
Madame Laetitia **PEYROUX**
Madame Maud **SAVEYROUX**

concours de la voie physique et sciences de l'ingénieur :

Monsieur Erwin **AUTIER**
Monsieur Hadrien **BAINIER**
Monsieur Thibault **BLANCHARD**
Monsieur Alain **BLANDIGNÈRES**
Madame Pauline **BOULLEAUX-BINOT**
Madame Marie **CADALANU**
Monsieur Cyril **CHERVET**
Madame Sophie **COURTADE-TARDIVEL**
Monsieur Clément **DEBLIECK**
Monsieur Cédric **GAMELON**
Monsieur Sylvain **JUHEL**
Monsieur Érik **LACOMBE**
Monsieur Pascal **MONTFROND**
Monsieur Matthieu **NAVINEL**
Monsieur Maxime **PERCIE DU SERT**

concours de la filière littéraire :

Madame Marie **ALLIOT-ERASTOV**
Madame Laure **BLANC-HALÉVY**
Monsieur Karim **CHABANI**
Monsieur Allal **DAHMAOUI**
Monsieur Benoît **DEFOIX**
Madame Anne **FILLON**
Monsieur Victor **GONÇALVES**
Madame Axelle **GUILLAUSSÉAU**
Monsieur Sébastien **HEMON**
Madame Sandra **MILLOT**
Monsieur Rainer **POHL**
Madame Fang Yun **QIN**
Monsieur Nicolas **SCHOENENWALD**
Monsieur Roderick-Pascal **WATERS**

concours de la filière économique et commerciale :

Monsieur Youssef **ALHAMADAH**
Madame Marie **ALLIOT-ERASTOV**
Madame Claudia **DE OLIVEIRA GOMES**
Monsieur Gérald **GAUDENS**
Monsieur Victor **GONÇALVES**
Monsieur Hervé **JUTIER**
Monsieur Teddy **MAJOREL**
Madame Charlotte **OSTROVSKY-RICHARD**
Madame Fang Yun **QIN**
Monsieur Michael **TILLMANN**
Madame Susan **WALTERS-GALOPIN**

Article 3

La liste des examinateurs communs pour les cinq concours prévus par l'article 17 de l'arrêté du 21 novembre 2022 susvisé est arrêtée comme suit, d'une part, les professeurs nommés à l'article 2 du présent arrêté pour les concours dans lesquels ils n'ont pas déjà été désignés, d'autre part, les professeurs dont les noms suivent :

Monsieur Matthieu **BRUYAS**
Monsieur Thomas **CAILLIEZ**
Madame Noémi **COLIN**

Monsieur Guillaume **CRUMIÈRE**
Madame Isabelle **JIANG SCHALL**
Madame Isabelle **JOUAN**
Monsieur Christian **LAFONT**
Monsieur Ghislain **LE MINTIER de la MOTTE BASSE**
Monsieur Sébastien **MARCOTTE**
Madame Meriem **MILI**
Madame Caroline **MORINIAUX**
Madame Emmanuelle **ROUSSET**
Monsieur Guillaume **TOMASINI**
Madame Marie **VICTOR**

Article 4

Le directeur des ressources humaines de l'armée de Terre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **25 AVR. 2023**


Sébastien **LECORNU**

Annexe II : modèle de certificat médical militaire

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Imprimé n° 620-4*/12
Instruction n°
1700/DEF/DCSSA/PC/MA
du 31 juillet 2014
Format A4.

CERTIFICAT MÉDICO-ADMINISTRATIF D'APTITUDE INITIALE

NOM : _____ Prénom : _____ Sexe : _____
Né(e) le : ____ / ____ / ____
Demeurant à : _____
Identifiant défense : _____

S	I	G	Y	C	O	P

(1)

L'intéressé(e) ne présente ce jour aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique des épreuves physiques et sportives préalables à l'engagement ou l'admission en école, ainsi qu'à l'entraînement physique militaire et sportif :

OUI NON à titre temporaire NON à titre définitif

A/ ENGAGEMENT - VOLONTARIAT - PREPARATION MILITAIRE (2)	Conclusion médicale (à indiquer en toutes lettres dans la case correspondante)		
	Apte	Inapte	Inapte temporaire – Durée
Aptitude générale au service ⁽³⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽⁴⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽⁴⁾ :			
Aptitude à la spécialité ⁽⁴⁾ :			
Aptitude au parachutisme militaire ⁽⁵⁾ :			
Aptitude à servir OM et OPEX			

B/ ADMISSION DANS LES ÉCOLES ET LYCÉES MILITAIRES	Conclusion médicale (à indiquer en toutes lettres dans la case correspondante)		
	Apte	Inapte	Inapte temporaire (durée)
École ⁽⁶⁾			
École			
École			

Ce certificat est valable un an si l'intéressé(e) n'est pas recruté(e).

L'inaptitude à l'engagement résulte d'un motif non médical, dans le respect des textes régissant l'aptitude, propres à chaque armée, direction ou service.

A (lieu) _____ Le (date) ____ / ____ / ____
Le médecin⁽⁷⁾ _____

Signature & cachet du médecin

(1) En cas d'inaptitude, le profil médical SIGYCOP ne doit pas apparaître et la grille doit être barrée.

(2) Rayer les mentions inutiles

(3) Intègre également l'aptitude à servir dans la marine

(4) Préciser la spécialité pour laquelle l'aptitude médicale doit être définie.

(5) Sous réserve des résultats des examens d'imagerie réglementaire.

(6) Compléter l'identification des écoles postulées.

(7) Nom, prénom, grade, fonction, affectation, signature du médecin examinateur.

Annexe III : modèle de certificat médical civil

ANNEXE.
CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE À LA PRATIQUE DES ÉPREUVES SPORTIVES DES
CONCOURS D'ADMISSION DANS LES GRANDES ÉCOLES MILITAIRES.

(Modifié : arrêté du 18/11/2010).

Je soussigné, docteur

Après avoir examiné :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Candidat(e) au concours d'admission à :

- l'École de l'air (1) ;
- l'École navale (1) ;
- l'École spéciale militaire (1),

certifie que ce(tte) candidat(e) ne présente pas de contre-indication à subir sans restriction les épreuves sportives décrites ci-dessous obligatoires pour les concours d'admission à ces écoles :

- 50 mètres nage libre, en piscine, départ plongé ou sauté des plots de départ ;
- tractions et d'abdominaux ;
- course de vitesse (50 mètres) sur piste et en couloir ;
- course de demi-fond sur piste (3 000 mètres).

Toutes ces épreuves sont chronométrées, les notes sont incluses dans le classement et peuvent être éliminatoires.

A _____, le

Signature

Cachet du praticien

Nota :

Arrêté du 18 novembre 2010, article 4 : les dispositions de cet arrêté entrent en vigueur pour les concours organisés en 2011.